

Nouveau brevet de spécialiste de la sécurité et de la santé

Un cours préparatoire pour le brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé voit le jour en Suisse romande, sous l'égide de la Suva

Au vu du succès du cours pilote en langue allemande créé l'an dernier, un cours préparatoire au nouvel examen professionnel fédéral de Spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS) voit le jour en Suisse romande cette année. «Cette nouvelle formation va remplacer à terme les cours et examens de chargé de sécurité et d'ingénieur de sécurité dispensés jusqu'ici par notre organisme, relève Marc Truffer, directeur de la sécurité au travail en Suisse romande à la Suva, qui a pris part à l'élaboration de ce nouveau brevet fédéral. Cette voie de formation est plus complète, car elle intègre non seulement l'aspect de la sécurité mais aussi celui sur la protection de la santé. De plus, ce cursus s'intègre parfaitement au principe de la formation duale puisqu'il combine enseignement et pratique professionnelle.»

Ces cours préparatoires - articulés en cinq modules - s'adressent aux cadres et aux préposés à la sécurité des moyennes et grandes entreprises, aux organes de contrôle ainsi qu'aux conseillers indépendants. «Ces futurs spécialistes STPS travaillent dans des entreprises de toutes branches et au sein des organes d'exécution: Suva, SECO, inspections cantonales du travail, etc.»

Outre les trois modules à option - axés Construction, Industrie-artisanat ou Services - les étudiants ont le choix entre des modules destinés aux préposés STPS ou aux représentants des organes d'exécution.

Une plate-forme d'apprentissage

En plus des 26 jours de cours en classe répartis sur une année environ, les étudiants bénéficient d'un concept didactique appelé «Blended learning». «Une plate-forme informatique est mise à leur disposition via Internet, avec des contenus de formation, des exercices en ligne, des vidéos et des informations sous diverses formes. Chacun peut ainsi se préparer à son rythme, en différents lieux et à différents moments,

en fonction de ses acquis», précise Marc Truffer.

Cette formation en cours d'emploi est axée sur l'acquisition des compétences requises et du savoir-faire, avec des cas pratiques en entreprise qui donnent lieu ensuite à des échanges entre étudiants. «Ce qui est intéressant dans cette formation, qui couvre une large palette de compétences, c'est de pouvoir identifier les dangers potentiels pour pouvoir proposer des améliorations et des solutions durables.» Le travail d'un préposé à la sécurité n'est pas le même selon les domaines. «Par exemple, sur un chantier, il faut réévaluer en permanence la situation car elle évolue sans cesse», souligne Marc Truffer. Pour celui-ci, cette profession offre une grande satisfaction: celle de participer à réduire les accidents dans les entreprises. «Cela permet non seulement d'éviter des conséquences humaines dramatiques, mais aussi d'assurer l'activité en cours. Sans parler du fait que cela

En pratique

Conditions d'admission: Etre titulaire d'un CFC, d'une maturité gymnasiale ou spécialisée, ou d'un diplôme équivalent, et justifier de quelques années d'expérience professionnelle, dont une année au moins dans le domaine STPS.

Date de la formation: Début du cours (par voie électronique): 6 juillet 2018, puis cours en présentiel répartis entre le 21 août 2018 et le 4 septembre 2019.

Lieu de formation: Lausanne.

Prix de la formation: 8000 francs (une contribution directe au participant peut être accordée par le SEFRI).

A la clé: Brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS).

Soirée d'information: le 20 mars à 17h15 à Lausanne.

Infos et inscriptions: www.suva.ch/cours

réduit les frais de l'entreprise, liés à sa prime d'assurance accident.»

Des cours subventionnés

Les cours préparatoires au brevet fédéral de spécialiste STPS profitent d'une aide de financement, allouée directement par la Confédération au participant. Cette subvention peut s'élever jusqu'à 50% des frais de cours, sous certaines conditions

(www.sefri.admin.ch).

Autre aspect positif: ce brevet fédéral offre de larges perspectives professionnelles avec un diplôme recherché. «Il donne la possibilité d'envisager, à l'avenir, l'étape d'un diplôme supérieur qui permettra d'obtenir un titre d'expert STPS. Ce cursus est en cours d'élaboration et verra le jour en 2021», note Marc Truffer. **Nadja Hofmann**

PUBLICITÉ